Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur ce Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres Produits.

Produit

Avenir Dynamique

Compartiment du Fond Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) Avenir

Part Assureur A1 - Code ISIN : FR0013530532

La Société de Gestion Natixis Investment Managers International, qui appartient au Groupe BPCE, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Ce Produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. De plus amples informations sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion, www.im.natixis.com ou en appelant au 01 78 40 98 40.

Les informations clés contenues dans ce document sont à jour au 01/01/2023.

En quoi consiste ce Produit ?

Type Ce Produit est un Fonds d'Investissement Alternatif (FIA) qui a la forme juridique d'un FCPE (Fonds Commun de Placement d'Entreprise). Ce Produit est réservé aux entreprises d'assurance partenaires de Natixis Interépargne, dans le cadre de la mise en place de plan d'épargne retraite Assurantiel. Ce Produit est un portefeuille d'instruments financiers que vous détiendrez collectivement avec d'autres investisseurs et qui sera géré conformément à ses objectifs.

Echéance Ce Produit n'a pas de date d'échéance spécifique prévue. Cependant, ce Produit peut être dissous ou fusionné, dans ce cas vous seriez informé par tout moyen approprié prévu par la réglementation.

Objectifs

L'objectif de gestion du compartiment est de surperformer l'indicateur de référence composite 37,5 % Stoxx Europe 600 + 26,25 % Standard & Poor's 500 + 11,25 % MSCI AC Asia Pacific + 25 % FTSE MTS Euro ZO GV BD 3-5 Y Euro, sur une durée de placement recommandée d'au moins 5 ans (celle-ci ne tient pas compte de la durée légale de blocage des avoirs). Ces indices sont exprimés en euros et incluent les dividendes nets réinvestis. Une définition précise de ces indices figure dans le règlement du Fonds.

La politique d'investissement du compartiment consiste à déterminer des allocations d'actif en trois étapes :
- une allocation stratégique définie en fonction des analyses économiques générales,
- une allocation tactique cherchant les opportunités de marché, selon l'analyse du gérant,
- un choix d'obligations et d'actions privilégiant les meilleurs rendements/risque, selon l'estimation du gérant.

Le compartiment est exposé :
- entre 50 % minimum et 90 % maximum en actions, directement ou via des parts et/ou actions d'OPCVM/FIA actions. Les zones prépondérantes sont l'Europe, les Etats-Unis et l'Asie.
Dans le domaine des actions, le gérant investira essentiellement sur des titres à large capitalisation boursière et représentatifs des grands indices boursiers.
- pour le solde, dans la limite de 50 % en produits des marchés de taux (obligations à taux fixes, variables, indexés et/ou convertibles) principalement dans des pays de la zone Euro, directement ou via des parts et/ou actions d'OPCVM/FIA. La poche obligataire du compartiment sera gérée à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 10. La Société de Gestion s'appuiera pour l'évaluation du risque de crédit sur ses équipes et sa propre méthodologie. En plus de cette évaluation, la poche obligataire sera investie en titres émis par des Etats ou assimilés et en titres émis par des émetteurs privés respectant une notation minimale de BBB- (source S&P, Fitch ratings ou Moody's) ou notation équivalente selon l'analyse de la Société de Gestion et, à titre accessoire (maximum 10 % de l'actif net), en titres de notation inférieure ou titres non notés. Le compartiment pourra être investi en obligations internationales dont des obligations des pays émergents jusqu'à 15 % maximum de son actif net.
Le compartiment sera exposé aux obligations convertibles contingentes au travers des OPC sous-jacents dans la limite de 2% maximum.
Le compartiment pourra être investi jusqu'à 15 % maximum de son actif en actions ou produits de taux des pays émergents, jusqu'à 5 % maximum de son actif en parts et/ou actions d'OPCI et à plus de 20 % de son actif en parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA.
La sélection des OPC est réalisée d'une part avec un OPC à dominante indicielle et à faible tracking error, et d'autre part par le choix d'OPC de gestions à plus forte conviction et d'ETF pays et sectoriel. La sélection des OPC sera dynamique en fonction des biais de styles (value, growth, petites et moyennes capitalisations boursières ...) et des tendances de marchés. La sélection prend en compte la liquidité des OPC, leurs comportements et leurs historiques de performances. La sélection s'appuie sur la très large gamme d'OPC disponibles au sein des sociétés de gestion appartenant à Natixis Investment Managers. Le poids des petites et moyennes capitalisations boursières n'excédera pas 25% de l'actif net du compartiment.

Le compartiment peut recourir aux instruments dérivés dans la limite d'engagement de 10 % de l'actif net dans un but de couverture ou d'exposition du portefeuille en vue de la réalisation de l'objectif de gestion.

Le Produit capitalise ses revenus.

ARIAL CNP ASSURANCES ou toute entreprise d'assurance partenaire de Natixis Interépargne peut demander tous les jours le rachat du Produit détenu à la demande des bénéficiaires du PER assurantiel. Les rachats sont exécutés sur la base de la valeur liquidative telle que définie par le PER Assurantiel et/ou dans la documentation contractuelle associée. Les bénéficiaires d'un PER assurantiel sont invités à se renseigner directement auprès d'ARIAL CNP ASSURANCES ou du gestionnaire de leur PER, sur les modalités de modification de leur exposition via leur PER.

Investisseurs de détail visés Ce produit est ouvert aux salariés et autres bénéficiaires définis dans le cadre du ou des dispositifs d'épargne de leur entreprise; il s'adresse aux investisseurs qui cherchent à diversifier leurs investissements dans des proportions importantes en actions et dans des titres obligataires dans une moindre proportion; peuvent se permettre d'immobiliser leur capital pendant une période recommandée d'au moins 5 ans (horizon à long terme); peuvent supporter des pertes temporaires; et tolèrent la volatilité.

Informations complémentaires

Dépositaire : CACEIS Bank

Gestionnaire de PER : ARIAL CNP ASSURANCES ou toute entreprise d'assurance partenaire de Natixis Interépargne, en qualité de gestionnaire du PER au sens de l'article L224-8 du Code monétaire et financier.

Forme juridique : FCPE Multi-Entreprises

Fiscalité : selon le type de versement et les options prises à la souscription, outre les prélèvements sociaux sur les plus-values, le capital constitué peut être soumis à impôt sur le revenu (ou au prélèvement forfaitaire unique) lors du rachat. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès du Gestionnaire du PER.

Conseil de surveillance : Le Conseil de surveillance est composé, pour chaque entreprise ou groupe d'entreprises, de 2 membres : 1 membre salarié porteur de parts représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés de l'Entreprise, élu directement par les salariés porteurs de parts, ou désigné par le comité social et économique de celle-ci ou par les représentants des diverses organisations syndicales et ce, conformément aux dispositions de l'accord de participation et/ou des règlements des plans d'épargne salariale en vigueur dans ladite entreprise ou ledit groupe d'entreprises ; et de 1 membre représentant chaque entreprise, désigné par la direction de l'Entreprise.

Lorsque le Plan donne lieu à l'adhésion à un contrat d'assurance de groupe, les titulaires du plan sont représentés au Conseil de Surveillance du FCPE en lieu et place de l'entreprise d'assurance porteuse des parts.

La Société de Gestion exerce les droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Produit et décide de l'apport des titres à l'exception des titres de l'Entreprise ou de toute entreprise qui lui est liée dans les conditions prévues par le Code du travail.

Le règlement, le rapport annuel, les derniers documents périodiques et la valeur liquidative du Produit sont disponibles auprès de votre Entreprise, sur votre Espace Epargnants à l'adresse www.interepargne.natixis.com, auprès du gestionnaire du PER ou auprès de Natixis Investment Managers International – 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13.

Le rapport annuel et la valeur liquidative sont disponibles sur l'Espace Epargnants à l'adresse www.interepargne.natixis.com/epargnants ou sur le site du TCCP désigné par votre entreprise ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

Quels sont les risques et que pourriez-vous récupérer en retour ?

Indicateur de risque

1	2	**3**	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserverez ce Produit pendant 5 années.
Ce Produit n'inclut aucune protection contre les performances futures du marché, vous pourriez donc perdre une partie ou la totalité de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Ce Produit est classé 3 sur 7, soit un niveau de risque moyennement faible. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futures performances se situent à un niveau moyennement faible, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.
Autres risques importants du Produit non pris en compte dans le calcul du SRI : risque de crédit, risque de contrepartie.
Soyez conscient que vous pouvez être impacté par un risque de change. En effet, la devise de ce Produit peut être différente de celle de votre pays. Les remboursements que vous recevrez seront effectués dans la devise de ce Produit qui pourra être différente de celle de votre pays, le rendement final que vous obtiendrez dépendra du taux de change entre ces deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais ne comprennent pas les coûts que vous pourriez avoir à payer à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants de votre remboursement.

Ce montant dépend également de la performance future des marchés. L'évolution future des marchés est incertaine et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit combinée à celle de l'Indice de Référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 années Les exemples sont réalisés sur la base d'un investissement de : 10 000 EUR		**Si vous sortez après un an**	**Si vous sortez après 5 années**
Scénarios			
Minimum	Ce Produit ne bénéficie d'aucune Garantie. Vous pouvez perdre une partie ou la totalité de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**6 270 EUR**	**5 410 EUR**
	Rendement annuel moyen	-37,3%	-11,6%
Défavorable (*)	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**8 610 EUR**	**9 180 EUR**
	Rendement annuel moyen	-13,9%	-1,7%
Intermédiaire (*)	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 280 EUR**	**12 700 EUR**
	Rendement annuel moyen	2,8%	4,9%
Favorable (*)	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**12 730 EUR**	**15 180 EUR**
	Rendement annuel moyen	27,3%	8,7%

(*) Les scénarios se sont réalisés pour un investissement (par rapport à la classe : 100% Avenir Dynamique I) effectué entre 2021 et 2022 pour le scénario défavorable, entre 2017 et 2022 pour le scénario intermédiaire et entre 2012 et 2017 pour le scénario favorable.

Que se passe-t-il si Natixis Investment Managers International ne peut pas vous rembourser ?

Les actifs de votre Produit sont conservés chez le Dépositaire de votre Produit, CACEIS Bank. En cas d'insolvabilité de Natixis Investment Managers International, les actifs de votre Produit ne seront pas affectés. Par ailleurs, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'un sous-dépositaire à qui la garde des actifs de votre Produit a pu être déléguée, il existe un risque potentiel de perte financière. Toutefois, ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Produit.

Il existe un dispositif d'indemnisation ou de garantie des investisseurs en cas de défaut du Dépositaire prévu par la loi.

Quels sont les coûts de votre Produit ?

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons considéré :

- Que pour la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (soit un rendement annuel de 0%) ; Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- Que vous avez investi 10 000 EUR

	Si vous sortez après un an	Si vous sortez après 5 années
Coûts Totaux	631 EUR	1 241 EUR
Incidence des coûts annuel (*)	6,4%	2,5% chaque année

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,4% avant déduction des coûts et de 4,9% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne qui vous distribue le Produit peut percevoir et qui s'élèvent à 46 EUR maximum. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Frais d'entrée	5,0% du montant que vous investissez. Ceci est le maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le Produit vous informera du montant réel à votre charge.	Jusqu'à 500 EUR
Frais de sortie	Il n'y a aucun frais de sortie.	Néant
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et de fonctionnement	1,4%	129 EUR
	Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.	
Frais de transactions	0,0% de la valeur de votre investissement. *Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel variera en fonction des montants que nous achetons et vendons.*	2 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission de surperformance	Il n'y a pas de commission de surperformance pour ce Produit.	Néant

Combien de temps devez-vous conserver ce Produit et pouvez-vous récupérer votre argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 années

Cette durée correspond à la période pendant laquelle il vous est conseillé de rester investi pour obtenir un rendement potentiel tout en minimisant le risque de pertes sans tenir compte de la durée de blocage légale de vos avoirs. Cette période est liée à la classe d'actifs de votre Produit, à son objectif de gestion et à sa stratégie d'investissement.

Vous pouvez demander le remboursement des avoirs disponibles de votre Produit tous les jours, toutefois si vous demandez le remboursement avant la fin de la période de détention recommandée, notamment en cas de déblocage anticipé prévu par la réglementation, vous pourriez recevoir moins que prévu. La durée de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée ni comme une Garantie, ni comme un engagement des performances futures, du rendement de votre Produit et du maintien de son niveau de risque. Elle ne tient pas compte de la durée de blocage légal de vos avoirs.

Comment pouvez-vous formuler une réclamation ?

Si vous voulez formuler une réclamation, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse ClientServicingAM@natixis.com ou envoyer un courrier à Natixis Investment Managers International à l'adresse suivante : Natixis Investment Managers International - 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou contacter votre teneur de compte.

Autres informations pertinentes

Les calculs mensuels des scénarios de performance de votre Produit et ses performances passées représentées sous forme de graphique pour 0 année sont disponibles via le lien : https://epargnants.interepargne.natixis.fr ou sur votre espace public ou personnel mis à votre disposition par votre teneur de compte dont les coordonnées figurent sur votre relevé annuel et/ou relevé d'opérations.